



Rapport de présentation – Budget Primitif 2024

Budget principal

Budget annexe

Chronologie

24 janvier 2024

Commission finances

D.O.B

12 mars 2024

Commission Finances

Budget Primitif 2024

06 février 2024

Conseil Municipal

D.O.B – Vote délibération

26 mars 2024

Conseil Municipal

Budget Primitif 2024 – Vote

Sommaire

01. Contexte

02. Présentation
générale

03. Fonctionnement

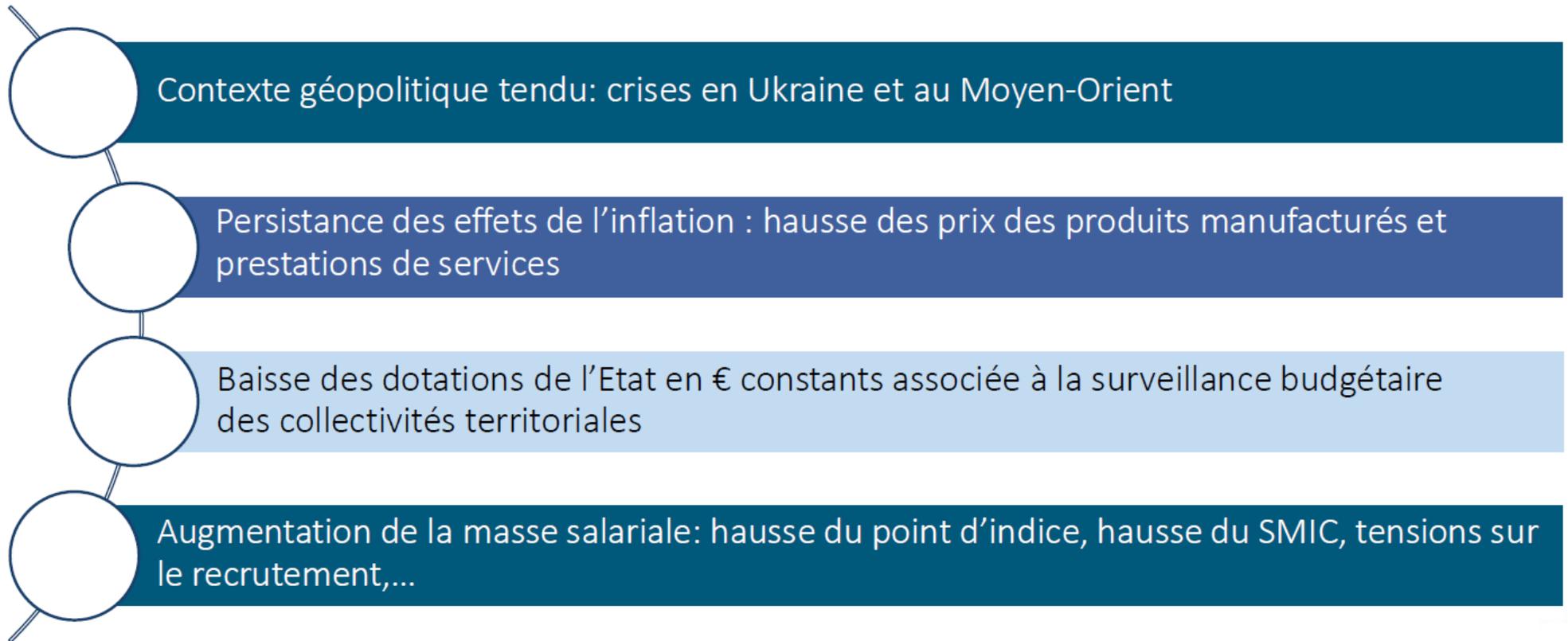
04. Investissement

05. BA Logement

Introduction

Les orientations budgétaires 2024 ont été débattues lors du conseil municipal du 6 février 2024,
Le Budget Primitif (BP) 2024 est conforme à ces orientations.

01- Contexte de construction du BP



01- Contexte communal

Rappel des grands axes du projet de territoire :

- Culture et lien social : Réaménagement de l'Oratoire
- Entretien, rénovation et valorisation du patrimoine communal :
 - Rénovation énergétique des bâtiments
 - Modernisation du parc d'éclairage public
 - Travaux d'accessibilité
 - Construction d'un nouveau Centre Technique Municipal

02- Présentation générale

Le Compte Administratif 2023 fait ressortir les résultats suivants :

Budget principal de la Ville de Marines		
Résultat comptable de la section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice 2023 :	Dépenses de fonctionnement de l'exercice :	4 587 964,10 €
	Recettes de fonctionnement de l'exercice :	4 653 064,53 €
	Solde de l'exercice 2023 (excédent) :	65 100,43 €
Résultat antérieur reporté au compte 002 :		724 000,00 €
Résultat global 2023 à affecter :		789 100,43 €
Résultat comptable de la section d'investissement		
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2023 :	Dépenses d'investissement de l'exercice :	1 279 206,79 €
	Recettes d'investissement de l'exercice :	1 247 396,70 €
	Solde de l'exercice (déficit) :	- 31 810,09 €
Solde d'investissement reporté au compte R001 :		616 858,93 €
Résultat global 2023 à affecter :		585 048,84 €
Solde des restes à réaliser 2023 :	Restes à réaliser de 2023 en dépenses :	352 519,40 €
	Restes à réaliser de 2023 en recettes :	841 246,03 €
	Solde positif des RAR 2023 :	488 726,63 €

02- Présentation générale

A l'issue de chaque exercice, le conseil municipal décide de l'affectation du résultat de fonctionnement entre le maintien en section de fonctionnement (c/R002) et une dotation complémentaire en réserve en section d'investissement (C/1068),

Il sera ainsi proposé au conseil d'affecter le résultat de 789 100,43 € comme suit :

- en recettes de fonctionnement c/R002 – Excédent de fonctionnement reporté pour : 635 500 €
- en recettes d'investissement c/1068 – Dotations fonds divers, réserves pour : 153 600,43 €

02- Présentation générale

BUDGET PRINCIPAL: LES GRANDES MASSES FINANCIERES

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles de fonctionnement 4 751 989 €	Recettes réelles de fonctionnement: 4 476 489€
	Dépenses d'ordre de fonctionnement 150 000 €	Recettes d'ordre de fonctionnement: 635 500 €
	Virement à la section d'investissement: 210 000 €	
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles d'investissement*: 4 214 770 €	Virement de la section de fonctionnement: 210 000€
	Dépenses d'ordre d'investissement : - €	Recettes réelles d'investissement*: 3 854 770 €
		Recettes d'ordre d'investissement: 150 000 €
	TOTAL = 9 326 759 €	TOTAL = 9 326 759 €

* Y compris reports de crédits

03- Section Fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution
Atténuations de charges	61 500,00 €	51 000,00 €	-17,07%
Produits des services	213 300,00 €	226 300,00 €	6,09%
Impôts et taxes	3 098 000,00 €	3 108 489,00 €	0,34%
Dotations	766 200,00 €	878 200,00 €	14,62%
Autres produits de gestion courante	213 000,00 €	212 500,00 €	-0,23%
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL RECETTES REELLES	4 352 000,00 €	4 476 489,00 €	2,86%
Report résultat N-1	724 000,00 €	635 500,00 €	-12,22%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 076 000,00 €	5 111 989,00 €	0,71%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution
Charges à caractère général	1 927 500,00 €	1 728 139,00 €	-10,34%
Charges de personnel	2 240 500,00 €	2 450 868,00 €	9,39%
Atténuation de produits FPIC	89 000,00 €	75 000,00 €	-15,73%
Autres charges de gestion courante	415 000,00 €	435 982,00 €	5,06%
Charges financières	30 000,00 €	50 000,00 €	66,67%
Charges spécifiques	2 000,00 €	2 000,00 €	-
TOTAL DEPENSES REELLES	4 704 000,00 €	4 741 989,00 €	0,81%
Dotations aux dépréciations (provision risques)	12 000,00 €	10 000,00 €	-16,67%
Virement à la section d'investissement	250 000,00 €	210 000,00 €	-16,00%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	150 000,00 €	36,36%
TOTAL DEPENSES AUTRES OPERATIONS	372 000,00 €	370 000,00 €	-0,54%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 076 000,00 €	5 111 989,00 €	0,71%

03- Section Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Il s'élève à 5 111 989 €.

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population (fluides – fournitures - entretien - maintenance nécessaire au maintien du patrimoine, alimentation de la restauration scolaire, encadrement des activités jeunesse, fournitures et prestations pour les écoles maternelles et primaires, fêtes et cérémonies, saison culturelle...), frais de personnel, subventions accordées, intérêts de la dette... et le virement en autofinancement à la section d'investissement.

03- Section Fonctionnement

Détail des dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 1 728 139 €, en baisse de 10,34% grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses non contraintes

Les charges de personnel

Elles s'élèvent à 2 450 868 €, en hausse de 9,39% en raison des mesures gouvernementales 2023 en année pleine (revalorisations du SMIC et du point d'indice, augmentation de 5 points d'indice) et des évolutions liées à la carrière des agents

Les charges de gestion courante

Elles s'élèvent à 435 982 € (+5,06%) – Elles comprennent le financement du SDIS, l'adhésion à diverses structures comme le Parc Naturel Régional, le Syndicat des Collèges ou le Conservatoire. Ce poste inclut également les indemnités versées aux élus et les charges sociales qui s'y rapportent, les frais d'informatique dans les nuages ainsi que les subventions.

03- Section Fonctionnement

Détail des dépenses de fonctionnement :

Les intérêts de la dette

Ils s'élèvent à 50 000 €, en croissance de 66,67% en raison de la forte hausse des intérêts des emprunts contractés à taux variable.

Les dépenses d'ordre

Chapitre 042 : 150 000 € - Les amortissements permettent le renouvellement des matériels. Ce sont des opérations d'ordre entre la section de fonctionnement et d'investissement qui ne donnent pas lieu à décaissement.

Chapitre 023 : 210 000 € - Le virement à la section d'investissement est de l'autofinancement destiné à rembourser le capital de la dette et à financer les opérations mais ne donne pas lieu à réalisation.

03- Section Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, centres de loisirs, multi-accueil...), aux impôts locaux, aux loyers perçus, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions.

03- Section Fonctionnement

Détail des recettes de fonctionnement :

Les impôts et taxes

Les contributions directes

Le produit attendu des taxes foncières et de la taxe sur les résidences secondaires est de 1 918 000 €. Cette estimation est fondée sur la revalorisation des bases fiscales de 3,9% annoncée pour 2024. **Les taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti restent inchangés.**

Les autres impôts locaux

L'attribution de compensation estimée à 748 000 €, le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) prévu à 272 210 € - même niveau qu'en 2023. La taxe additionnelle aux droits de mutation est prudemment estimée à 170 000 € en raison de la contraction du marché de l'immobilier.

03- Section Fonctionnement

Détail des recettes de fonctionnement :

Les dotations de l'Etat

- ❑ Les allocations compensatrices de fiscalité

Globalement, ces allocations sont prévues pour un montant de 275 000 €. Elles incluent pour l'essentiel les compensations de la réforme de la taxe professionnelle ainsi que les allocations compensatrices de la taxe d'habitation.

- ❑ La Dotation Globale de Fonctionnement

Elle s'élève à 369 000 € et est composée des éléments suivants :

- La dotation forfaitaire (DF) : elle correspond à une dotation de base à laquelle toutes les communes sont éligibles en fonction de leur population (195 000 €)
- La dotation de solidarité rurale (DSR) : elle a pour objectif d'aider les communes rurales ayant des ressources fiscales insuffisamment élevées tout en tenant compte des problématiques du milieu rural (voirie, superficie...). Elle est composée de trois fractions, la fraction «bourg-centre», la fraction «péréquation» et la fraction «cible» (174 000 €).

03- Section Fonctionnement

Détail des recettes de fonctionnement :

Les produits des services

Ce chapitre comprend essentiellement les recettes liées :

- ✓ Au produit de la restauration scolaire et des activités périscolaires (étude-garderie)
- ✓ Au produit de l'Adosphère (adhésions – sorties)
- ✓ Au produit de la redevance d'occupation du domaine public

Pour l'année 2024, les recettes globales de ce chapitre sont évaluées pour un montant de 226 300 €.

Les produits de gestion courante

Ce chapitre comprend essentiellement les recettes liées :

- ✓ Au revenu des immeubles, du cabinet dentaire et du cabinet médical situé dans les locaux de l'hôpital
- ✓ Au frais de scolarité

Pour l'année 2024, les recettes globales de ce chapitre sont évaluées pour un montant de 212 500 €.

04- Section Investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution
Subventions reçues	294 780,52 €	1 924 875,00 €	552,99%
Dotations	304 000,00 €	150 000,00 €	-50,66%
Excédents de fonctionnement capitalisé	321 363,88 €	153 600,43 €	-52,20%
Emprunts	0,00 €	200 000,00 €	-
Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL RECETTES REELLES	920 644,40 €	2 428 475,43 €	163,78%
Virement de la section fonctionnement	250 000,00 €	210 000,00 €	-16,00%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	150 000,00 €	36,36%
RAR	473 891,90 €	841 246,03 €	77,52%
Report résultat N-1	616 858,93 €	585 048,84 €	-5,16%
TOTAL RECETTES AUTRES OPERATIONS	1 450 750,83 €	1 786 294,87 €	23,13%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 371 395,23 €	4 214 770,30 €	77,73%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution
Immobilisations incorporelles	404 580,00 €	423 381,00 €	4,65%
Subventions versées	34 400,00 €	76 000,00 €	120,93%
Immobilisations corporelles	789 526,00 €	1 179 748,00 €	49,42%
Immobilisations en cours	633 707,00 €	1 972 421,90 €	211,25%
Emprunts et dettes	201 700,79 €	210 700,00 €	4,46%
TOTAL DEPENSES REELLES	2 063 913,79 €	3 862 250,90 €	87,13%
RAR	307 281,44 €	352 519,40 €	14,72%
TOTAL DEPENSES AUTRES OPERATIONS	307 281,44 €	352 519,40 €	14,72%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 371 195,23 €	4 214 770,30 €	77,75%

04- Section Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Il s'élève à 4 214 770 €.

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement correspondent à toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

04- Section Investissement

Détail des dépenses d'investissement :

Les immobilisations incorporelles

Elles s'élèvent à 423 381€. Elles comprennent l'ensemble des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour l'Oratoire, le CTM et la rénovation de l'éclairage public auxquelles s'ajoute l'acquisition de licences informatiques.

Les immobilisations corporelles

En dehors des grands projets de la ville, il est également prévu un niveau d'investissement courant intégrant :

- les travaux de rénovation thermique dans les bâtiments communaux et remplacement de chaudières
- les travaux d'aménagement SSI et d'accessibilité des bâtiments et des voiries
- la réfection de voiries
- l'acquisition d'un système de gestion technique bâtimentaire, de serrures électroniques

04- Section Investissement

Détail des dépenses d'investissement :

Les immobilisations en cours

Elles s'élèvent à 1 972 421€. Elles comprennent les travaux qui débuteront en 2023 et seront achevés en 2024 ou 2025, Il s'agit des travaux de démolitions nécessaires à la réhabilitation de l'Oratoire, la construction du CTM et la rénovation de l'éclairage public.

Le remboursement du capital de la dette

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunt contracté	0 €	0 €	0 €	0 €	200 000 €
Intérêts de la dette	27 466 €	28 335 €	24 600 €	40 484 €	50 000 €
Capital remboursé	227 498 €	208 585 €	202 932 €	197 197 €	205 000 €
Annuité	254 964 €	236 920 €	227 532 €	237 681 €	255 000 €
Encours de la dette	2 078 229 €	1 869 644 €	1 666 712 €	1 469 515 €	1 464 515 €

04- Section Investissement

Les recettes d'investissement :

De manière générale, les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

- Les subventions d'investissement allouées par les partenaires publics (les principaux partenaires de la commune sont l'Etat, la Région et le Conseil Départemental),
- Le FCTVA reversé par la Préfecture sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice précédent : le taux de compensation correspond à ce jour à 16,404% des dépenses éligibles,
- La Taxe d'Aménagement due en matière d'urbanisme

04- Section Investissement

Détail des recettes d'investissement :

Les subventions d'équipement

<i>Projets</i>	<i>Coût 2024</i>	<i>Financier</i>	<i>Subvention notifiée - RAR</i>	<i>Subvention à demander</i>
Centre Technique Municipal	950 000 €	Etat - DSIL 2022	256 000 €	
		Département		150 000 €
Réhabilitation de l'Oratoire	695 000 €	Etat - DSIL 2023	234 000 €	
		DRAC		720 000 €
		Région		315 000 €
		Département	16 250 €	225 000 €
Cour OASIS	215 000 €	Agence de l'eau		105 000 €
		Département		42 000 €
Modernisation éclairage public	585 000 €	Etat - Fonds vert	262 050 €	
		FNCCR	17 042 €	
		Région	4 900 €	150 000 €
		Département		125 000 €

2 445 000 €

790 242 €

1 832 000 €

Synthèse

SECTION DE FONCTIONNEMENT

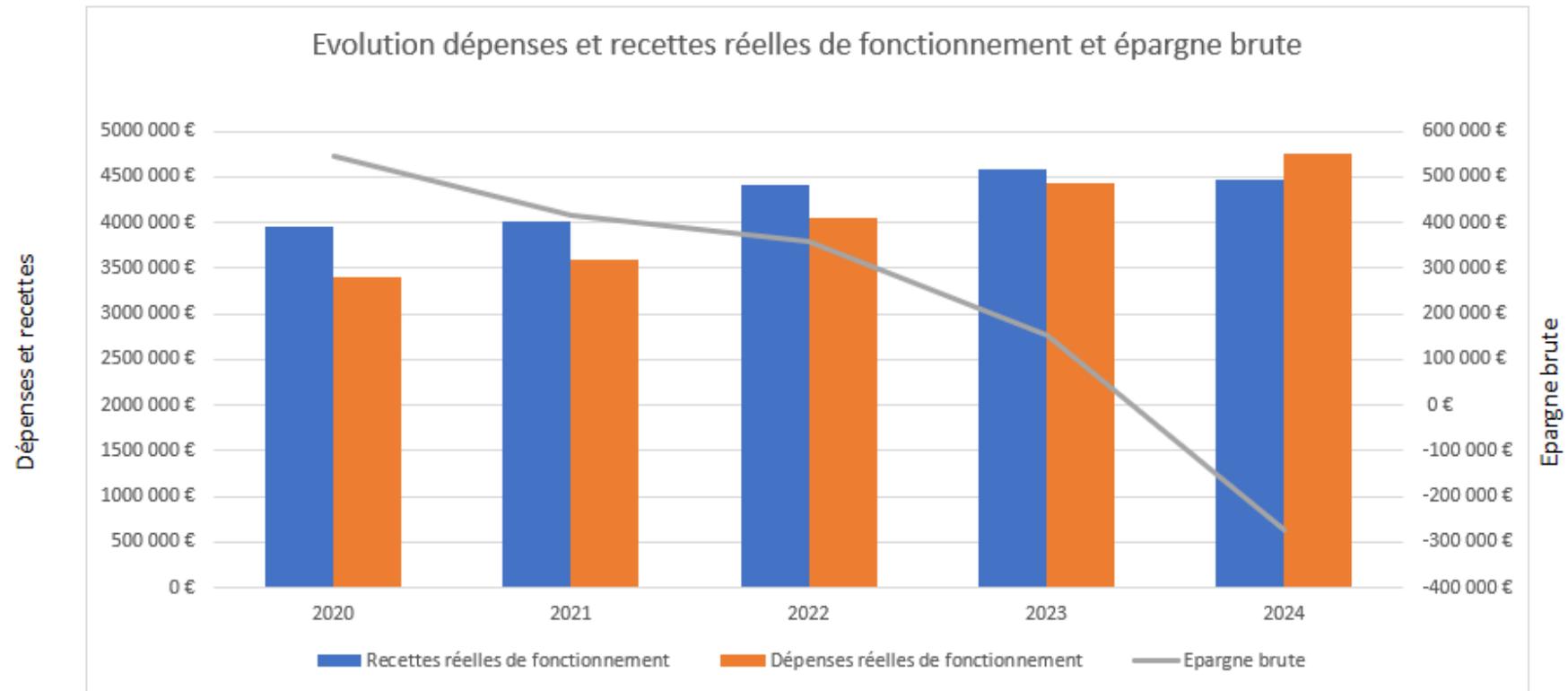
DEPENSES REELLES	
CHARGES DE GESTION	2 251 121,33 €
DEPENSES DE PERSONNEL	2 450 867,67 €
CHARGES FINANCIERES	50 000,00 €
<i>Total</i>	<i>4 751 989,00 €</i>

RECETTES REELLES	
RECETTES DE GESTION	4 476 489,00 €
<i>Manque</i>	<i>-275 500,00 €</i>

DEPENSES D'ORDRE	
023 - VIREMENT SECTION (DETTE)	210 000,00 €
042 - AMORTISEMENTS	150 000,00 €

RECETTES D'ORDRE	
R002 - RESULTAT 2023	635 500,00 €
<i>Excédent</i>	<i>275 500,00 €</i>

Synthèse



Synthèse

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	INTITULE	MONTANT	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
011	Charges à caractère général	1 728 139,00 €	013	Atténuations de charges	51 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	2 450 868,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	226 300,00 €
014	Atténuations de produits FPIC	75 000,00 €	73	Impôts et taxes	3 108 489,00 €
65	Autres charges de gestion courante	435 982,00 €	74	Dotations, subventions et participations	878 200,00 €
66	Charges financières	50 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	212 500,00 €
67	Charges spécifiques	2 000,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	10 000,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	210 000,00 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00 €	R002 RESULTAT 2023	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE N-1	635 500,00 €
TOTAL		5 111 989,00 €	TOTAL		5 111 989,00 €

Synthèse

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	INTITULE	MONTANT	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles (sauf	423 381,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	76 000,00 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	153 600,43 €
21	Immobilisations corporelles	1 179 748,00 €	13	Subventions d'investissement	1 924 875,00 €
23	Immobilisations en cours	1 972 421,90 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	200,00 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	210 000,00 €	024	Produits de cessions	
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	210 000,00 €
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00 €
			RESTES A REALISER 2023		841 246,03 €
RESTES A REALISER 2023		352 519,40 €	R001 RESULTAT 2023		585 048,84 €
TOTAL		4 214 770,30 €	TOTAL		4 214 770,30 €
DIFFERENCE			- €		
TOTAL BP 2024		9 326 759,30 €	TOTAL BP 2024		9 326 759,30 €

05- BA LOGEMENT

BUDGET LOGEMENTS 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	INTITULE	MONTANT	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
011	Charges à caractère général	28 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	80 000,00 €
66	Charges financières	14 000,00 €			
67	Charges spécifiques				
023	Virement à la section d'investissement	49 000,00 €	R002 RESULTAT 2023	RESULTAT REPORTE N-1	11 000,00 €
TOTAL		91 000,00 €	TOTAL		91 000,00 €
DIFFERENCE			- €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	INTITULE	MONTANT	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	21 564,61 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	43 060,45 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	49 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	49 000,00 €
RESTES A REALISER 2022			RESTES A REALISER 2023		- €
D001 RESULTAT 2023	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE N-1	21 495,84 €			
TOTAL		92 060,45 €	TOTAL		92 060,45 €
DIFFERENCE			- €		
TOTAL BP 2024		183 060,45 €	TOTAL BP 2024		183 060,45 €